



Commune de Tannay

Tannay, le 17 février 2023/14.01

Aux propriétaires de chiens

RECENSEMENT DES CHIENS 2023

Chères habitantes, Chers habitants,

En application des règlements cantonaux et afin d'assurer la mise à jour de la banque de données nationale Amicus, la Municipalité informe les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils sont tenus de les annoncer au Greffe municipal, au moyen du formulaire imprimé au verso :

- a) les chiens acquis ou reçus en 2022, ainsi que ceux séjournant plus de trois mois dans la commune ;
- b) les chiens nés en 2022 pas encore déclarés à la commune.

Les propriétaires sont également priés d'annoncer les chiens décédés, vendus ou donnés au cours de l'année 2022.

Nous rappelons que toute acquisition d'un chien en cours d'année doit être annoncée dans un délai de quinze jours par son propriétaire ou détenteur. Les chiens déjà enregistrés en 2022 sont inscrits d'office.

Les fonctionnaires internationaux sont également dans l'obligation d'annoncer leurs chiens auprès de leur commune de domicile pour l'inscription à la banque nationale de données Amicus. Cette inscription permet de connaître le propriétaire d'un chien par la lecture de sa puce électronique dans toute la Suisse.

Pour la Municipalité :

La Syndique :
Denise Rudaz



La Secrétaire :
Ariane Katzarkoff

(Formulaire au verso)

Formulaire d'annonce de chien (art. 9LPoC)*

(A ne pas remplir si votre chien est déjà inscrit).

Données relatives au propriétaire		
N° d'habitant		
Nom		
Prénom		
Date de naissance		
Adresse		
Téléphone		
E-mail		
Données relatives au chien		
N° marque électronique (ME)		
N° de médaille		
Chien potentiellement dangereux (CPD) (art. 3 al. 1 LPoC du 31.10.2006)	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Nom		
Race		
Croisé avec		
Robe		
Date de naissance		
Sexe	<input type="checkbox"/> mâle	<input type="checkbox"/> femelle
Castré/stérilisé	<input type="checkbox"/> castré	<input type="checkbox"/> stérilisée
Taille	<input type="checkbox"/> petite (max. 15 kg) <input type="checkbox"/> moyenne (max. 25 kg)	<input type="checkbox"/> grande (max. 45 kg) <input type="checkbox"/> très grande (max. >45 kg)
Acquis le		
Décédé le		
Certificat de décès du		
Etabli par		
Données relatives au nouveau propriétaire		
Remis le		
Nom/prénom du nouveau propriétaire		
Adresse du nouveau propriétaire		
Données relatives à l'ancien propriétaire		
Nom/prénom de l'ancien propriétaire		
Adresse de l'ancien propriétaire		
Mesures des affaires vétérinaires cantonales ou de la Commune (art. 26/28 LPoC)		
Date		
Date		
Date		

Le propriétaire soussigné atteste que les informations contenues dans ce formulaire sont conformes à la vérité.

Lieu, date et signature :

* à disposition des communes et des propriétaires de chien